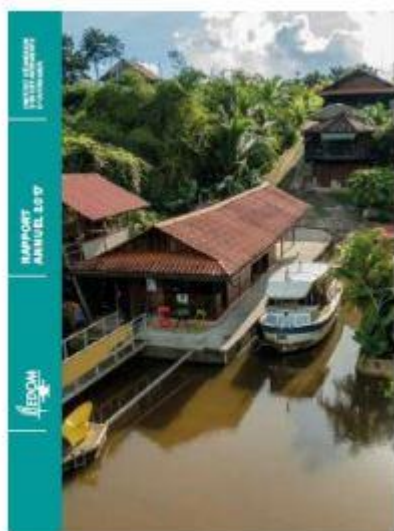


Communiqué de presse

Paris, le 31 mai 2018

Publication du rapport annuel de l'IEDOM

L'Institut d'émission des départements d'outre-mer (IEDOM), banque centrale des départements et collectivités d'outre-mer, présente les faits saillants de son activité en 2017.



En 2017, la conjoncture a évolué favorablement dans les départements d'outre-mer, en dépit d'événements climatiques ou sociaux.

L'Indicateur du Climat des Affaires se situe à un niveau élevé dans l'Océan Indien ; dans les départements français d'Amérique (DFA) il est revenu autour de sa moyenne de longue période en dépit des événements qui ont marqué l'année. Dans tous les départements d'outre-mer, la consommation des ménages progresse tandis que l'investissement est plutôt bien orienté. L'activité bancaire a accompagné la dynamique économique : la croissance des encours observée les années précédentes se poursuit. Les prix ont légèrement augmenté dans l'ensemble des départements d'outre-mer, en lien avec la progression des prix de l'énergie. Malgré une évolution conjoncturelle favorable, le marché du travail affiche un bilan en demi-teinte.

L'année 2017 a par ailleurs confirmé le potentiel de développement des géographies ultramarines dans les secteurs du tourisme et de l'Économie bleue.

La plupart des géographies ont enregistré des records de fréquentations touristiques, qu'il s'agisse du tourisme de séjour ou de la croisière. Le port de La Réunion s'inscrit parmi les hubs régionaux. Si les perspectives 2018 sont favorables à La Réunion, elles semblent bien orientées dans les DFA mais restent plus incertaines à Mayotte, dans l'attente des mesures de sortie de crise.

Pour l'IEDOM, l'année 2017 a été marquée par le lancement de nouvelles missions.

Dans chaque géographie, un correspondant TPE est mis en place pour accompagner les créateurs et dirigeants des très petites entreprises dans leur projet. Par ailleurs, l'IEDOM est depuis peu associé à la stratégie nationale d'éducation budgétaire du grand public. Ces évolutions doivent permettre de renforcer, à l'avenir, l'action de l'IEDOM en faveur du développement économique des territoires ultramarins.

Pour lire :

- [Le Rapport Annuel 2017 de l'IEDOM](#)

L'IEDOM assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin, dont la monnaie est l'euro. Société en cours d'immatriculation, il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

Les publications de l'IEDOM et de l'IEOM sont téléchargeables gratuitement sur les sites www.iedom.fr et www.ieom.fr

Contact presse : L. GERVASONI - tél : 01 42 97 06 50, lisa.gervasoni@iedom-ieom.fr